

La Lettre de La Fédé

La Lettre de la fédé
GESQUIERE Stéphane
7 allée Hector Berlioz
95130 FRANCONVILLE



Téléphone : 01 34 15 39 37
Portable : 06 09 65 40 45
e-mail : secretariat@Fedegn.org
site web : www.fedegn.org

Decembre 2000/ Janvier 2001

Numéro 28

EDITO

L'AG du 2 décembre a clôturé l'année 2000. Il est maintenant temps de penser au nouveau millénaire qui s'ouvre à nous. La Fédé Gn poursuit son évolution et est allègrement passée de l'époque où elle lutait pour sa survie à celle où elle réfléchit sereinement à son avenir et à celui de notre activité. Le bureau a rempli pour une année de plus, ce qui démontre une continuité certaine dans l'action des associations membres. Le CA a toutefois vu trois nouveaux arrivants, ce qui permet un renouvellement salutaire et un rajeunissement de ses membres.

BREVES

- PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDEGN: SAMEDI 10 MARS A LYON.
- Vous ou l'un de vos membre change d'adresse postale ou Internet. N'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions réactualiser notre base de donnée. Contactez pour cela le secrétaire ou Itai Perez:
- Histoire médiévale : Le n°12 est dans les kiosques. Il s'agit du n° de décembre 2000. Au sommaire la reconstitution de la bataille d'Hastings, le mariage à l'époque médiévale, étude architecturale de l'abbaye de Fontfroide ainsi qu'un reportage sur l'alchimie et les rubriques habituelles.
- Fiches techniques : Une version papier a été éditée. Il s'agit d'un fascicule contenant toutes les fiches techniques existantes. Ce document sera envoyé en priorité aux associations membres ne possédant pas de connexion Internet. Si vous désirez la recevoir, contactez nous...
- IDEE : Sylvie Valentin de ARP, lors de l'AG a suggéré que les joueurs travaillant dans des entreprises ayant un comité d'entreprise s'adresse à lui afin de voir si il ne peut pas bénéficier d'une aide dans la pratique de son activité, comme il est possible de bénéficier de subventions dans le cadre d'autres loisirs
- Les associations scandinaves se réunissent une fois par an dans un pays différent. Cette année le congrès aura lieu du 1 er au 4 mars à Oslo, et Bernard Mendiburu nous propose d'y participer. Cela pourrait être une première pierre à une fédération de GN européenne.
- L'association Flagrant délit en cours de création a pour objectif de créer un festival des GN avec des animations, des stands réunissant le plus d'acteurs possibles du secteur du jeu. Elle souhaite gérer la logistique de la manifestation afin que les associations aient l'esprit libre pour organiser des animations. L'association espère 1000 à 2000 visiteurs pour son premier festival, probablement en été 2002.
- Les compagnons de l'Hurepoix se proposent d'assurer la logistique concernant la nourriture de vos joueurs sur les GN que vous organisez.
- Backstab n° 25 et Casus n° 5 sont sortis.
- La lettre des fiches en – iques (techniques et pratiques) n° 3 est sortie . N'hésitez pas à la demander à Mathieu Roquefort.

Assemblée régionale Ile de France

Voici un petit compte rendu de la réunions des associations de GN d'Ile de France du dimanche 26 novembre dans les stocks de Rôles / AGAM / Fey Eryndynn / MAD / Hydromel / Smoking & Cottes de mailles et sûrement quelques autres associations.

Etaient représentés 8 association :

- Rôle : GN contemporains ou futuristes
- la Salamandre : Médiéval Féérique
- AGAM : Médiéval Fantastique et huis clos délirants
- Alliance : Médiéval Fan & Médiéval Parodique
- Fey Eryndynn : jeu continu et GN dans le monde des elfes noires
- la MAD : Cyberpunk
- Arcan : Médiéval Historique et Fantastique

- Hydromel : Médiéval Fantastique dans un monde inspiré de BD (Lanfeust, Eclat de Crystal, etc.)

Chaque association en a profité pour se présenter et faire quelques propositions. Rôle dispose d'un moyen original pour sonoriser un site une d'une bonne quantité de pistolets lasers. La Salamandre propose de faire un groupe de Skaven en PNJ sur des GN. Ils peuvent aussi prêter des armes, masques, torches (beaucoup) et tonnelles.

L'AGAM est toujours prêt à prêter de matériel. Ils cherchent une autre association avec qui fusionner. Pour ça ils proposent d'organiser de GN en commun (expérience qu'ils ont déjà tenté) pour voir si le courant peut passer entre les deux associations. Ils fêtent leurs 10 ans l'année prochaine et vont organiser un GN événement.

Alliance n'a pour le moment pas son matériel dans la région, mais peut prêter des tabourets et des tables (de jardin), un menhir pliable et une dizaine de pierres tombales.

Arcan possède un menhir et 35 mètres de palissade en bois avec deux tours. Hydromel fabrique des gros monstres (2M30 de haut) et veut bien montrer comment on fait. Fey Eryndynn a impressionné tout le monde avec ces 250 membres (en bloquant les inscriptions) et 40 organisateurs (j'espère ne pas trop me tromper sur les nombres) en seulement 2 ans d'existence. Ils ont été baptisés "Les rappeurs du GN".

Un gros débat a été soulevé sur le problème du local pour le matériel. En effet, si un nombre toujours plus grand d'associations se retrouve à stocker son matériel dans les stocks de Rôle, c'est bien qu'il y a un gros problème pour trouver des lieux de rangement. Car ces stocks ne sont pas proche pour tout le monde et la présence d'Olivier Artaud est nécessaire pour y accéder. De plus ses stocks risque d'être repris d'un moment à l'autre ce qui impliquerait un déménagement global. Il a été proposé d'essayer de trouver au niveau régional (ou départemental) un grand stock pour la Fédé GN. Chaque association membre pourrait y entreposer son matériel.

Il a aussi été proposé de se revoir en avril aux stocks pour faire une journée latex, fabrication et réparation de costumes et surtout échange et transmission de techniques pour la fabrication d'objets de GN.

Gabriel Robert

Animations, fêtes et musées

Paris : Musée national de Clugny :

27 Décembre 2000 Visite découverte pour les enfants : Le bestiaire médiéval ; Atelier enfant : L'architecture

28 Décembre : Atelier enfant : L'orfèvrerie

29 Décembre 2000 : Arts et artisans au Moyen Age ; Atelier enfant : Le scriptorium

Tél: 01 53 73 78 16

Vous avez entendu parler d'une fête historique, d'une animation, d'une expo pouvant intéresser des joueurs de GN, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous l'annoncions.

Les associations membres 2001 de la Fédé GN (19)

Alliance, ARCAN, ARL, Les arpenteurs de Réalités, AVATA R Belgique, Service jeunesse Mairie de Fontenay sous bois, Le Cercle des Compagnons d'Oniros, Deender, Errost, Fey Eryndynn, Les gardiens des Rêves oubliés, La Geste des Dragons Lune, Imperium Ludi, Les Messagers d'Elendill, Monde Paralleles, Nocturnes Foreziennes, Nouvelles contrées, Reve de Salamandre, 1 D 20

Les associations membres de la Fédé en 2000 et devant renouveler leur adhésion pour 2001 (29)

ARP, Avalon , Avatar, Les Chemins de l'enchanteur, Claymore, Don quichotte, Espace ludique, La Guilde de Bretagne, Hyde Omel, Les Joyeux Chaotiks, Lutiniel, Ma Grand Mère est un Troll, La Mare aux Diables, RAJR, Rêve de jeu, Rôle, Wargs, Les Deux tours, Smoking et cottes de mailles, Fédé Belge de Jeux de simulation, Les Fils d'Ariane, Onyrinne , Eclat de Crystal, PWC, les Jeux du Manoir, Alkhémia, Sortilèges, G2R2(Fédération Italienne)

Attention, l'année 2000 est terminée. Dorénavant, il faut penser à votre adhésion 2001.

Comment adhérer : Peuvent être membres de la Fédé les associations loi 1901 (ou fonctionnant selon les lois spécifiques Alsace Moselle) ayant organisées au moins un GN dans les 4 dernières années (GN étant entendu dans un sens très large). Le coût de cette adhésion est de 200 FF, plus un franc par joueur et par GN de l'année précédente. Si vous ne remplissez pas les conditions, vous pouvez nous soutenir en devenant membre associé (100 francs pour l'année en cours). Pour tout renseignement, contactez-nous.

AG 2001

La dernière Assemblée générale de la fédération Française des jeux de rôles grandeur nature (FédéGN) c'est déroulée le 2 décembre dans les locaux de la ludothèque de Boulogne Billancourt. Chaque année, les visiteurs et associations présentes sont plus nombreux. Ainsi cette année ce sont 55 personnes physiques représentant pas moins de 37 associations (dont 28 membres actifs ou associés de la FédéGN).

Après les traditionnels bilans, il fut question d'avenir. En effet, afin d'aider à définir une stratégie, les participants ont été invités à s'exprimer très librement sur leur vision du GN à 10 ans. De multiples options ont été évoquées, et des positions très différentes ont été prises. En effet, si tout les participants étaient d'accord pour que nous travaillions à améliorer notre image, le développement du jeu était lui plus controversé :

- la « vulgarisation » du GN faisait peur à certains, qui souhaitaient garder au jeu un côté « underground », alors que d'autres souhaitaient augmenter leur public et leurs moyens en faisant profiter un maximum de personnes de leur passion ;
- l'arrivée de structures commerciales avec des moyens sans rapports avec les nôtres (location de sites,...) faisait peur à certains, alors que d'autres y voyaient une opportunité, professionnelle par exemple ;
- certains tenaient pour fondamental le maintien de l'activité dans un cadre associatif, alors que d'autres souhaitaient un développement des structures professionnelles, par l'intermédiaire de boîtes de jeux largement diffusées dans le grand public.

Il ressort du débat que nous ne sommes pas prêts, faute d'un long débat ou faute d'une pensée convergente, à définir une stratégie sur le long terme. Les associations veulent à la fois un développement et une assurance de garder leur identité.

En ce qui concerne les services, il a été décidé que :

- La prochaine version de l'annuaire des associations contiendra aussi les coordonnées de magasins ou de personnes susceptibles de procurer à des joueurs débutants ou non le matériel nécessaire à leur activité.
- Les associations devront informer plus largement leurs membres de l'existence des listes de discussion joueursGN et orgaGN.
- Les associations devront renseigner le calendrier, même si le GN annoncé est complet, et ce afin qu'il entre dans le calcul des statistiques. (Statistiques 2000 du calendrier en annexe 1)
- Le Livre du GN, qui avait peu évolué en 2000, sera pris en charge par ARP.
- Les associations devront plus systématiquement renvoyer un bilan de leurs jeux, dont le formulaire sera modifié pour ne pas prendre en compte que les aspects négatifs.
- Un fichier joueur sera lancé, sous la responsabilité de Fabrice Mrugala. Ce fichier sera déclaré à la CNIL, et il sera alimenté par les associations : chaque association qui décidera de participer au projet devra inclure une demande d'autorisation sur ses fiches d'inscription (association et GN), et communiquera les coordonnées des volontaires au responsable. Un projet similaire est en cours de création en Belgique par AVATAR.

FEDEGN.ORG : STATISTIQUES : 1832 visiteurs en novembre

DONJONS ET DRAGONS, LE FILM

L'année 2001 s'annonce fantastique, et plus particulièrement médiévale Fantastique. Ainsi, outre Aldeus en pré production et Le seigneur des anneaux dont la sortie approche, nous allons avoir le 27 décembre la sortie sur les écrans Français de Donjons et dragons, le Film. Gageons que le tapage médiatique organisé autour de cet événement aura des retombées sur notre activité. Déjà, la FédéGN a été sollicité pour assurer une présence costumée lors de la projection presse qui a eu lieu à Paris le 14 décembre. Ce sont 5 membres de l'association membre ARCAN et Olivier GUILLO qui nous ont représentés. Ils ont ainsi pu assurer en armure la protection rapprochée de Jeremy IRONS. Le film se laisse voir même si le public visé est assez jeune et si la part belle est donnée aux images de synthèses. Pour tout renseignement sur le film, allez faire un tour sur www.DonjonsEtDragons-lefilm.com. Notre présence nous a permis de distribuer des plaquettes qu'est ce que le GN, de présenter la FédéGN à des invités qui n'avaient pour la plupart jamais entendus parler du jeu de rôle sur table et encore moins du GN. Il était donc bien de marquer notre présence.

Dans le cadre de la sortie de ce film, nous avons des cadeaux à offrir (places de cinéma, figurines, livres du film en anglais, livres Donjon et Dragons, en Anglais etc...)

Des concours seront organisés sur les mailing list mais également par le biais de la lettre de la Fédé. Ces concours aboutiront à un tirage au sort global parmi les bonnes réponses

A l'occasion de cette lettre de la Fédé nous mettons en jeux des lots constitués de façon suivante (la constitution des lots peut éventuellement évoluer en fonction des modifications de la dotation)

Lot 1 : 2 places de cinéma, 1 roman du film en Anglais, un roman D&D en anglais, 4 figurines, le jeu de rôle en anglais. **Lot 2** : 2 places de cinéma, 1 roman du film en Anglais, un roman D&D, 2 figurine. **Lot 3** : 2 places de cinéma, 1 roman du film en Anglais, un roman D&D, 1 figurine. **Lot 4** : 2 places de cinéma, 1 roman du film, un roman D&D, 1 figurine. **Lot 5** : 2 places de cinéma, 1 roman du film, un roman D&D, 1 figurine. **Lot 6** : 2 places de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 7** : 1 place de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 8** : 1 place de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 9** : 1 place de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 10** : 1 place de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 11** : 1 place de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 12** : 1 place de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 13** : 1 place de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 14** : 1 place de cinéma, 1 roman du film, 1 figurine. **Lot 15** : 1 figurine, 1 roman du film. **Lot 16** : 1 figurine, 1 roman du film. **Lot 17** : 1

figurine, 1 roman du film. **Lot 18** : 1 figurine, 1 roman du film. **Lot 19** : 1 figurine, 1 roman du film. **Lot 20** : 1 figurine, 1 roman du film

Pour gagner ces places il suffit de répondre par courrier à l'adresse de la Fédé ou par mail à l'adresse secretariat@fedegn.org à la question suivante. Un tirage au sort sera ensuite effectué entre toutes les bonnes réponses.

L'un des acteurs du film a écrit dans les années 1970 une « comédie musicale » délirante qui allait devenir un film culte. De qui s'agit il et quelle était le titre du film tiré de la comédie musicale.

Envoyez vos réponses par courrier ou par mail au secrétariat de la Fédé GN. Seules les réponses contenant l'adresse postale du participant seront prises en compte.

Si vous désirez plus de renseignements au sujet du film, rendez vous sur le site officiel :

GUIDE DES SITES

Karuna YOGANANTHAN travaille sur le sujet, Il a entamé une vérification de toutes les adresses en sa possession. Une centaine de site ont été recensés et vérifiés.

Il serait utile de récupérer quelques lettres de recommandation ou articles utiles pour l'image du GN afin de les glisser dans l'annuaire des sites de façons à ce que ces documents soient utilisés par les associations dans le cadre de la recherche de sites. Si vous avez de tels documents, n'hésitez pas à nous les faire parvenir auprès du secrétariat.

Adresse e-mail

Suite à la demande de certaines associations ne pouvant bénéficier d'adresses e-mail à leur nom pour des raisons techniques, nous mettons en place un nouveau service d'adresses e-mail par le biais du site Internet de la Fédé. Ainsi, si vous le désirez, vous pouvez bénéficier d'une adresse e-mail associative (ARCAN@FedeGN.org). Pour bénéficier de ce service il suffit de nous contacter, de donner l'adresse que vous souhaitez avoir et l'adresse e-mail sur laquelle nous devons rediriger les messages. La seule contrainte est que l'adresse souhaitée ne doit pas dépasser 52 caractères. Si vous êtes intéressé, contactez le secrétariat de la Fédé. (Secretariat@fedegn.org)

Les Mailing List

Vous le savez peut être (et si ce n'est pas le cas il est toujours possible de vous inscrire), deux mailing list ont été ouvertes. L'une d'elle (JoueursGN) est comme son nom l'indique destinée plus particulièrement aux joueurs qui souhaitent discuter entre eux ou aux organisateurs souhaitant contacter des joueurs. La seconde liste,(orgaGN) est destinée aux organisateurs à la recherche de conseils, astuces, matériels ou souhaitant communiquer entre eux .

Pour vous inscrire sur ces listes, il suffit de vous rendre sur notre site Internet : FedeGN.org. Vous pouvez également choisir de vous inscrire auprès de egroups.fr.

Pour l'heure, et après quelques semaines d'existence, le bilan est assez positif. Il y a 67 abonnés à JoueursGN et 65 abonnés à OrgaGN. Plus d'une centaine de messages ont été échangés sur ces listes au cours de leurs 4 mois d'existence.

Pensez à faire la publicité de ces listes auprès de vos membres et des participants à vos GN.

Si vous voulez plus d'informations, contactez Gabriel ROBERT : gorgoh@magic.fr

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Peu d'évolution cette année, ce qui ne nous empêche pas de constater l'arrivée de nouvelles têtes ou de retours d'anciens lassés de leur pré retraite...

Ainsi, Karuna Yoganathan (Don quichotte) qui était simple membre du CA en 2000 a pris la charge des services. Mathieu Roquefort (Rêve de Salamandre) qui gère avec brio les fiches techniques et pratiques devient coordinateur National. Les deux derniers membres du CA sont Mathieu Schneider (Alliance) et Cédric Bouchet (De la Cave au Grenier)

Si vous désirez contacter un membre du CA en particulier n'hésitez pas à utiliser les adresses e-mail allouées aux postes(disponibles sur Fedegn.org) ou à contacter le secrétaire (secretariat@fedegn.org)

JURIDIQUE : Qu'est ce qu'un bénévole

Le bénévolat se définit comme une activité exercée à titre gracieux qui exclut donc toute rémunération quelle que soit sa nature. Le caractère bénévole n'est pas remis en cause s'il y a remboursement de frais réellement exposés et justifiés. Le bénévole peut être membre d'une association ou simplement apporter son aide à celle ci.

Selon une réponse ministérielle (JO Déb. Sén 5 décembre 1985), le chômeur ou le préretraité peut, sans perdre le bénéfice de ses allocations, exercer une activité bénévole au sein d'une association à la condition que ce ne soit pas un moyen déguisé de remplacer un salarié ou d'éviter d'en recruter. Attention un chômeur ayant des activités bénévoles à temps plein ne peut continuer d'être indemnisé par l'ASSEDIC sans se rendre coupable d'un délit.